Envoyé en préfecture le 07/02/2026
Reçu en préfecture le 07/02/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260205-DCM_12_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 05 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-neuf heures trente minute, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 18

Date de convocation : 29 janvier 2026

Présents : M. Bernard PIEDVACHE, Mme Sylvie ROUSSIN, M. Hubert GUINARD, Mme Éliane BERTHELOT, M. Olivier LUCE, Mme Carole THOUAULT, M. Anthony ROUAULT, M. Vincent GUILLEUX, M. Bernard DANIEL, M. Frédéric GARCIA, Mme Mélina LEFEUVRE, Mme Carole HEMERY, Mme Hélène BRIGNOU, Mme Cécilia CLAPIER, Mme Catherine KINDROZ, M. Michel THOUAULT, Mme Pauline REQUINTEL

Excusés: M. Olivier DAVENEL, M. Pascal GRELICHE

Pouvoirs : M. Olivier DAVENEL donne pouvoir à Mme Catherine KINDROZ.

Secrétaire de séance : M. Bernard DANIEL

12-2026 Finances publiques : Budget Commune : Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2026 pour le budget principal Commune.

Monsieur le Maire précise que le budget primitif présenté est excédentaire pour la section de fonctionnement et à l'équilibre pour la section d'investissement.

Monsieur le Maire propose de voter le budget en excédent pour la section de fonctionnement afin de ne pas inscrire de dépenses fictives et à l'équilibre pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le Budget Primitif 2026 du budget principal Commune qui s'établit comme suit :

⇨ section fonctionnement excédentaire :

. dépenses : 1 322 754,00 €

. recettes : 2 363 426,60 €

⇨ section investissement :

. dépenses : 999 356,81 €

. recettes : 999 356,81 €

- VOTE le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 06/02/2026

Le Secrétaire de séance
Bernard DANIEL

Le Maire,
Bernard PIEDVACHE